

Technicien 'Smart Technologies' – Electro-Technologies (DT)



Description

Introduction

En tant que technicienne ou technicien en Smart Technologies – Section Electro-Technologies (DT), tu disposes de solides compétences en électronique et en informatique. Ta formation t'offre aussi les bases de la robotique, des techniques d'automatisation, de l'informatique appliquée, des énergies renouvelables, de l'électromobilité et des télécommunications. Tu peux ainsi être affecté à tous les domaines techniques et te spécialiser davantage, en fonction des besoins de l'entreprise où tu travailles.

Tâches principales

- initier, planifier, mettre en service, paramétrer, programmer, documenter des systèmes techniques dans les domaines suivants:
 - automatisation et robotique;
 - énergie électrique et transmission d'énergie;
 - entraînements électriques et électromobilité;
 - programmation de microcontrôleurs;
 - réseaux informatiques et de télécommunications.
- faire communiquer des appareils et des systèmes informatiques différents;
- faire fonctionner et entretenir des installations électriques complexes;
- reconnaître et réparer des pannes dans les installations techniques;
- conseiller les clients.

Lieux de travail

- entreprises artisanales et industrielles.

Profil recommandé

- être habile de ses mains, minutieux et précis;
- avoir un bon esprit de synthèse (approche globale du système);
- avoir un bon esprit de déduction et d'analyse (diagnostics de panne);
- avoir le sens des responsabilités;
- savoir gérer les imprévus;
- savoir s'adapter à de nouvelles technologies.

Conditions d'accès

avoir réussi les 2 premières années de formation du DT Smart Technologies

Passerelles

aux études techniques supérieures dans la spécialité correspondante

Informations

Type	DT
Durée	4 an(s)
Régime	Plein temps
Langues	Allemand, Français, Anglais
Chambre	Chambre de Commerce
Hashtags	#control, #build



Permalien: <https://www.shapeyourfuture.lu/fr/formations/dt-ste>

Document généré automatiquement depuis shapeyourfuture.lu — les valeurs réglementaires (indemnités, SSM, Index) peuvent évoluer.

Partenaires



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG